

**Commission sur l'avenir de
l'agriculture et de l'agroalimentaire
québécois.**

FÉVRIER 2007

Rédaction

Anouk Thibault

Collaboration

Marianne Goulet, agronome

Centre de recherche et d'éducation à l'environnement régional (CRÉER)

59, rue Monfette, Local 213, Victoriaville, Qc. G6P 1J8

Courriel : creer@cdcbf.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

1.1	Qu'est ce que le CRÉER?	4
1.2	Pourquoi le CRÉER participe-t-il à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ?	4
1.3	Quelle est notre vision de l'agriculture ?	4
2.	LES BESOINS ALIMENTAIRES DE LA POPULATION	5
3.	LA PRODUCTION AGRICOLE	6
3.1	Réviser les politiques agricoles et subventionner la recherche et la sensibilisation des consommateurs.	6
4.	TRANSFORMATION ALIMENTAIRE	8
5.	LA DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES	8
5.1	Les OGM	8
6.	LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES.....	9
7	L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET L'ENVIRONNEMENT	10
7.1	Commentaires en rafale	10
7.2	Les OGM en particulier	11
8	CONCLUSION.....	12

1. INTRODUCTION

1.1 Qu'est ce que le CRÉER?

Le Centre de recherche et d'éducation à l'environnement régional (CRÉER) est un organisme communautaire dont la mission est l'éducation relative à l'environnement (ERE), mission que l'organisme applique à toutes ses actions dans sa région. Les objectifs du CRÉER sont d'amener la personne à développer un savoir et un vouloir-agir pour préserver et améliorer l'environnement, et de répondre à des besoins de formation, de communication et de recherche dans ce domaine.

1.2 Pourquoi le CRÉER participe-t-il à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ?

C'est avec plaisir que le CRÉER répond à cette invitation, de donner son opinion sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Depuis de nombreuses années, l'agriculture est perçue comme un problème pour l'environnement au Québec. En effet, elle l'est, comme bien d'autres secteurs d'activité de l'économie, mais ce problème peut-être résolu, dans la mesure où les Québécois et les Québécoises choisissent ensemble de soutenir une agriculture saine.

Le CRÉER considère comme substantielle sa contribution à cette commission. L'organisme existe depuis 1999 et n'a cessé de développer son expertise dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement. Il s'intéresse, principalement à sensibiliser les intervenants de tous les milieux au mécanisme de concertation. Ainsi, il siège comme administrateur à la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet et au Conseil régional de l'environnement. Ces activités lui permettent de comprendre mieux la situation des producteurs agricoles de la région.

Le présent document a été pensé, construit et rédigé en fonction du respect de quatre valeurs de base essentielles au développement de notre société : démocratie, solidarité, écologie et pacifisme. En respectant ces valeurs, il est possible d'atteindre ce but qu'est l'assurance d'un avenir viable pour les humains d'aujourd'hui et pour les générations à venir.

1.3 Quelle est notre vision de l'agriculture ?

L'agriculture a été un important moteur de l'économie québécoise. Elle a su nourrir le Québec, tout en façonnant le paysage et en développant le patrimoine culturel des personnes. Elle nous a permis au Québec de nous développer dans le passé. Aujourd'hui, la plupart d'entre nous partageons le souvenir d'un passé d'agriculteurs, par nos grands-parents ou des amis de la famille. Les producteurs agricoles protégeaient la terre pour pouvoir en tirer un revenu.

En ce moment, le problème est que le secteur agricole contribue, lorsque mal pratiqué, à la perte de qualité de l'environnement et non pas à sa destruction... Le CRÉER aimerait que les perceptions face à l'agriculture se tempèrent et que le milieu puisse développer plus d'habileté à aider ce secteur d'activité à continuer de produire des produits de qualité, tout en protégeant l'environnement et les personnes. Nous savons que l'agriculture subit une pression énorme de la part de l'OMC et aussi du consommateur. Il faut aider l'agriculture québécoise à se sortir vivante de cette situation.

Nous croyons que l'agriculture et l'agroalimentaire doivent répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Ces activités doivent se faire en protégeant les milieux humides, les corridors forestiers, la santé des personnes, l'éthique et la morale.

2. LES BESOINS ALIMENTAIRES DE LA POPULATION

Le CRÉER n'entend pas répondre à toutes les questions qui sont posées dans le document *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir*. Par contre, certains questionnements ont soulevé notre intérêt c'est pourquoi nous avons cru bon d'y répondre en développant le sujet.

D'abord, oui la population mondiale augmente et augmentera encore longtemps avant de plafonner. N'est-il pas un leurre que de croire devoir produire des denrées pour tout ce monde ? Le CRÉER est d'avis que toutes ces bouches à nourrir ne pourront probablement pas consommer les produits agricoles distribués sur le marché. Ceux qui ont l'argent pour en acheter s'en procurent déjà, pendant que le reste de la population se nourrit des poubelles des premiers. Dans ces pays qui vivent une croissance démographique constante, il faudrait non pas envoyer de la nourriture dans un but commercial, mais plutôt de la technologie et partager des connaissances. Le Québec a les moyens de faire de la recherche et de pouvoir exporter cette expertise, qui permettrait à d'autres pays d'être autosuffisants en beaucoup de produits.

L'investissement dans la recherche ici, pour l'exporter ailleurs, voilà ce qui, selon nous, peut aider pour vrai des populations entières, dans la mesure où nos méthodes sont adaptées et adaptables ailleurs dans le monde. En ce moment beaucoup de peuples manquent de nourriture parce qu'au lieu de la produire chez eux, pour leur consommation, ils produisent presque exclusivement des denrées destinées à l'exportation sur le marché occidental. Nos recherches devraient permettre aux pays de devenir autosuffisants pour plusieurs aliments et notre production ne devrait être exportée que dans les pays qui ne peuvent produire certains aliments.

3. LA PRODUCTION AGRICOLE

3.1 Réviser les politiques agricoles et subventionner la recherche et la sensibilisation des consommateurs.

Au Québec, les revenus des agriculteurs ne sont pas suffisants par rapport à l'investissement requis pour rentabiliser l'entreprise. Les producteurs font face à un marché où il est difficile de compétitionner. Le consommateur, soucieux de payer le moins cher possible préfère acheter une laitue des États-unis plutôt que celle du Québec, prétextant qu'elle coûte la moitié moins cher. Il en va de même pour la viande, les tomates etc. Ces produits, nous pouvons les produire ici et nous pouvons aussi suffire à notre marché. Mais voilà, ailleurs, on subventionne largement l'agriculture. Plusieurs pays exploitent leur main d'œuvre ou ne préservent pas l'environnement, par exemple le Mexique ou même les États-unis. Les Québécois et les Québécoises préfèrent encourager ce genre d'économie, ce genre de pratique, moins éthique, que de participer à l'économie québécoise. La plupart du temps, le consommateur ne sait pas de quel pays provient sa nourriture ni dans quelles conditions environnementales ou sociales elle a été produite.

Les politiques agricoles placent les producteurs devant une compétition féroce de la part, surtout, des États-unis. Le Québec est le pays qui ouvre le plus ses frontières aux produits étrangers. Les États-Unis et l'Union européenne n'en font pas autant et bloquent leurs barrières à de nombreux produits. C'est une situation inéquitable. Le commerce international passe par la même porte; impossible de l'ouvrir pour l'exportation mais de la fermer pour l'importation. **Nous croyons que le Québec devrait limiter l'importation des produits que nous produisons, et s'ouvrir plus à ceux que nous ne produisons pas. Que chaque pays membres de l'OMC respectent les mêmes règles.**

De plus, les denrées qui se retrouvent sur nos tablettes ne doivent pas être produites au détriment de l'environnement. Si le produit ne convient pas à nos besoins, il ne doit pas se retrouver à côté d'un produit québécois. Comment vérifier si le produit, québécois ou non, a bel et bien été produit de façon environnementale ?

Malgré cela, un problème encore plus criant est apparu. Le fond du problème, est que le consommateur ne veut pas payer plus cher pour un produit local. L'agriculture est la base d'une société et elle permet à un pays d'avoir une sécurité alimentaire. Il faut continuer à pratiquer l'agriculture au Québec. La solution n'est sans doute pas de faire travailler plus les agriculteurs pour un salaire horaire qui diminue à mesure que la demande augmente. C'est pourtant ce qui arrive en ce moment pour beaucoup d'entre eux. Si chaque Québécois échangeait 20 \$ de ses achats chaque semaine pour des produits du Québec, 100 000 emplois pourraient être créés.

Il n'est pas possible pour les agriculteurs de devenir moins fragiles ou d'augmenter leur marge de manœuvre sans l'aide de l'État. Nous croyons que l'État devrait **subventionner la recherche de nouvelles technologies, de méthodes alternatives et étiques pour l'environnement et les personnes, et la sensibilisation auprès du consommateur, pour favoriser davantage l'achat local.** Les organismes du milieu, spécialisés en sensibilisation, sont capable d'agir rapidement auprès de la population. Investir dans leurs initiatives plutôt que de développer davantage les politiques agricoles et agroalimentaires.

4. TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Le Québec et les Québécois sont en train de changer. Avec les problèmes engendrés par les changements climatiques, les comportements sont entrés dans un lent processus de mutation. Ainsi de nouvelles habitudes seront prises dans l'avenir, afin de conserver la meilleure qualité de vie possible. En ce sens, la transformation alimentaire devrait s'adapter dès maintenant. Même s'il existe un engouement pour les petites portions, il faudra penser à une façon économique de produire ces portions, tout en réduisant au minimum la quantité d'énergie nécessaire à les produire et à en éliminer les déchets.

Le CRÉER voudrait attirer l'attention de la commission sur la nécessité de trouver des emballages réduits, biodégradables ou essentiellement recyclables. Rien ne devrait être acheminé aux sites d'enfouissement ou à l'incinérateur. La science et la technologie sont là pour trouver des alternatives au polystyrène et aux autres matières problématiques.

La transformation est un secteur d'activité agroalimentaire qui est nécessaire pour répondre aux exigences des consommateurs. Même dans un pays où il y a de l'agriculture, la transformation est inévitable. Par contre elle nécessite le transport de beaucoup de matière première. Ce transport occasionne des coûts élevés au point de vue environnemental. Il faut trouver des machines efficaces et trouver des alternatives qui produiront peu de gaz à effet de serre.

5. LA DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

5.1 Les OGM

Nous n'aborderons qu'un point ici, que nous considérons d'importance pour le consommateur : l'étiquetage des OGM. Premièrement, l'appellation OGM pour les produits transgéniques peut induire le consommateur en erreur. Un organisme génétiquement modifié peut être le résultat de l'hybridation, pratique très connue ou d'un transgène. Un transgène n'est absolument pas une hybridation mais bien le réarrangement du génome d'un vivant à partir d'une partie du génome d'un autre. Ce n'est pas le résultat d'une reproduction sexuée.

Puisque la menace sur la santé humaine est importante à nos yeux, nous désirons attirer l'attention de la Commission sur le sort des personnes qui sont en ce moment des victimes politiques et économiques du brevetage des organismes issus de transgène et des conséquences de ces pratiques sur l'environnement. En ce moment, nous sommes aux prises avec des espèces de plantes et d'animaux envahissants, qui détruisent les habitats naturels. Les organismes transgéniques ont aussi ces propriétés et peuvent contaminer les récoltes de tout le monde. Nous craignons que la pollinisation, qui est un phénomène naturel, puisse transmettre des propriétés non voulues à des organismes naturels présents dans l'environnement. Ainsi, il pourrait y avoir perte de biodiversité à moyen et à long terme. Ces organismes sont vivants et capables de se reproduire par eux-mêmes. Ils sont brevetés et il n'existe aucun recours pour protéger les producteurs agricoles contre les compagnies qui détiennent les brevets.

Le producteur a le choix d'acheter ou non des semences transgéniques. La plupart du temps, ces organismes sont relativement performants et permettent au producteur d'avoir recours à une technologie efficace qui est beaucoup plus simple d'utilisation. Mais il y a un brevet sur ces organismes. Il n'existe aucun recours pour protéger les producteurs agricoles contre les compagnies qui détiennent les brevets. Le consommateur a le droit de savoir si le produit est un transgène lorsqu'il en est un. Par contre, il n'est pas nécessaire de mentionner que le produit en est exempt.

Le CRÉER désire que les organismes transgéniques que nous retrouvons sur le marché québécois soient étiquetés comme tels.

6. LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Le CRÉER est absolument certain que la place occupée par les importations au Québec menace sa production et sa sécurité alimentaire. Il faut absolument informer et sensibiliser la population québécoise de l'importance de consommer les produits québécois parce qu'ils sont de qualité et que cela contribue à réduire la production de gaz à effet de serre. Il faut aussi que les opinions changent afin que les consommateurs d'ici acceptent de payer le prix d'aliments sains, produits dans le meilleur respect de l'environnement possible. Il faut continuer de développer des alternatives agricoles qui, sans être strictement biologiques, sont tout aussi bonnes pour l'environnement (exemple : l'approche agroenvironnementale à la ferme).

Il existe des alternatives. Mais ces alternatives coûtent chers au producteur qui ne peut pas vendre son produit plus cher pour autant. Il faudrait établir des appellations du genre « produit agro-environnemental » ou encore « produit dans un respect de l'environnement », etc. Le produit n'a pas nécessairement besoin d'être certifié biologique pour être respectueux de l'environnement. D'ailleurs, la production biologique est le secteur de l'agriculture où il y a le plus de consommation de carburant (machinerie supplémentaire, plus de passage au champ, etc.). Pas de pesticides mais des gaz à effet de serre. **Le CRÉER pense que la lutte intégrée et l'utilisation des pesticides de façon raisonnée devrait être visée.**

7 L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET L'ENVIRONNEMENT

7.1 Commentaires en rafale

L'environnement tient une place importante dans les préoccupations des membres du CRÉER et de son conseil d'administration. C'est pourquoi nous répondrons à plusieurs questions de la Commission dans les paragraphes qui suivent. Voici une liste de commentaires à l'intention de la commission. Nous les énumérons un après l'autre afin de rendre le texte plus clair.

- 1) Les responsabilités des secteurs agricole, industriel et municipal face à la protection de l'environnement, peuvent s'exercer plus efficacement à travers la concertation du milieu. Il existe plusieurs organismes de concertation qui permettent à tous de s'entendre pour gérer un territoire. La gestion de l'eau par bassin versant est un exemple de concertation auquel tous devraient être initiés.
- 2) Presque toutes les déjections animales produites au Québec sont entreposées dans des structures étanches! Il y a encore moins de pollution diffuse aujourd'hui qu'il y a cinquante ans à ce niveau!. Cependant, des bandes riveraines devraient être réaménagées aux endroits où la distance entre la culture et le point d'eau n'est pas optimale selon le contexte et ce partout au Québec, en milieu agricole comme dans tous les secteurs d'activité.

Les fumiers liquides sont utilisés comme fertilisants et sont une alternative à l'utilisation d'engrais minéraux. Il s'agit d'un cycle naturel : je retourne à la terre ce qu'elle m'a fourni pour produire un bœuf ou du lait. Si les fumiers sont correctement appliqués, il y a peu de risques environnementaux. Il faut donc viser les pratiques agroenvironnementales et faire plus de promotion aux agriculteurs pour qu'ils utilisent les services-conseils déjà présents dans leur entourage.

Il est aussi possible de produire de l'énergie, entre autre chose, à partir de la production de fumier liquide. La technologie existe, mais la plupart des structures d'entreposage ne sont pas couvertes (pas de toiture). Comment récupérer les gaz alors? De plus, c'est une technologie hors de prix! Il faut chercher encore dans ce domaine. Le consommateur sera-t-il prêt à payer son panier d'épicerie plus cher parce qu'il faut soutenir cette technologie?

- 3) Nous croyons que soutenir les clubs agro-environnementaux permet aux bénéficiaires de ces clubs de se familiariser avec des techniques plus respectueuses de l'environnement. Les agriculteurs qui font partie de ces groupes sont mieux informés, plus sensibles et ont de meilleurs moyens d'agir en matière de conservation de la terre et de protection de l'eau. Ils peuvent plus facilement adhérer à des techniques alternatives d'exploitation pour leur entreprise et sont beaucoup moins soumis à l'influence des compagnies privées, qui vendent des engrais, des pesticides et des machines.
- 4) Pour aider la lutte contre les gaz à effet de serre, l'agriculture doit utiliser des machines plus performantes. Les producteurs agricoles peuvent aussi changer leurs habitudes dans le but de brûler moins de pétrole. Mais bien entendu, **la recherche de nouvelles technologies devrait être subventionnée**, afin de pallier le manque de moyen disponible en ce moment sur le marché. Par exemple, il est possible de semer sans travailler la terre au préalable et d'obtenir de bons résultats.
- 5) L'implantation et l'entretien de bandes riveraines et de haies brise-vent sont de bons moyens de préserver la biodiversité sur le territoire agricole. Le CRÉER se permet de mentionner que l'utilisation abusive de variétés tolérantes au glyphosate et d'organismes transgéniques peut contribuer à diminuer la biodiversité du milieu. Nous encourageons aussi fortement les producteurs à conserver les milieux humides qu'ils possèdent sur leurs terres et à les protéger.

7.2 Les OGM en particulier

Les plantes génétiquement modifiées par transgènes ou leurs semences, ne devraient pas être mises sur le marché à l'échelle planétaire, et pourtant elles le sont !!! Certes, elles peuvent être utiles, mais en ce moment, elles sont mises sur le marché sans que nous connaissions leur véritable effet sur la santé humaine. Des études faites sur des rats et des souris ont démontré que les organes peuvent être affectés par l'absorption massive de nourriture résultant de transgène.

Nous savons que durant la digestion, ce ne sont pas toutes les protéines qui sont transformées en peptides. La nourriture que l'on absorbe laisse une trace durant l'hydrolyse partielle des aliments. À partir de ces observations, la nature de ce que l'on mange a plus d'importance. Pour mieux comprendre le phénomène il faut consulter des nutritionnistes, des physiologistes et d'autres experts.

Les gènes voyagent d'un organisme à l'autre. Pour fabriquer des transgènes on utilise des moyens naturels. Par exemple, on utilise un virus, capable de reproduire de l'ADN étrangère en utilisant le matériel d'une cellule vivante, contenant son propre bagage génétique. Cette cellule reproduit l'ADN introduite à l'infini. Cette ADN a la capacité de s'intégrer à l'ADN d'un autre organisme. Il faut faire plus de recherche fondamentale afin de comprendre le phénomène. **Nous demandons que le principe de précaution soit appliqué.**

Nous nous doutons bien que les organismes transgéniques ne servent pas à sauver l'humanité. Ils ont été élaborés dans un but premier de faciliter l'agriculture mais aujourd'hui, il semble que les retombées économiques provenant de la vente de ces produits soient plus importantes que le respect de l'équilibre environnemental. L'intérêt de la commercialisation précède l'intérêt de la recherche fondamentale. La pression de la commercialisation est tellement forte qu'on ne regarde pas toutes les possibilités. On ferme les yeux, sans appliquer le principe de précaution. On ne sait pas ce qui peut advenir dans le futur.

La science fonctionne à partir de la réfutation d'hypothèses. Elle se joue dans le temps, en répétant des expériences à de nombreuses reprises. C'est un processus normal pour un scientifique de douter, de critiquer les résultats. Les découvertes sont basées sur des probabilités. Et quand on ne connaît même pas la probabilité, parce que non calculée, que fait-on ? Nous sommes en train de vivre avec les organismes transgéniques, qui n'ont jamais encore été testés sur une vie humaine. Le corps humain a beau être très résistant, il ne faudrait pas que l'essentiel de son alimentation soit constitué d'organismes issus de transgènes.

8 CONCLUSION

Après avoir répondu à beaucoup des questions abordées par la Commission, nous désirons conclure sur le chapitre sept, qui porte sur l'environnement. L'environnement n'est pas seulement un territoire, un cours d'eau ou de l'air. Le sujet de l'environnement touche tous les gestes posés par chacun.

Il est important que la Commission comprenne, ainsi que la population en général, qu'en ce moment, les producteurs agricoles ne sont pas payés, récompensés ou reconnus pour les efforts qu'ils ont faits pour l'environnement. Les Québécois devraient au moins acheter leurs produits. Les producteurs ne doivent en aucun cas porter seul le poids des exigences qu'on leur demande de respecter au nom de l'intérêt collectif.

Nous pensons que les politiques publiques en matière d'environnement sont inadéquates. On devrait investir beaucoup plus pour permettre aux producteurs de vendre sur le marché québécois et pour sensibiliser le public. Une chaîne de distribution devrait être créée spécialement pour vendre les produits québécois et les produits issus de techniques agricoles respectueuses de l'environnement.

La recherche fondamentale devrait être plus présente ainsi que celle permettant de développer de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques agricoles, proche du biologique, mais adaptées à nos besoins et à la réalité du milieu. Cette recherche doit être financée par l'État.

Finalement le gouvernement doit continuer de subventionner les organismes environnementaux du milieu qui travaillent en étroite collaboration avec les agriculteurs et les consommateurs. Le Québec possède déjà une politique nationale de l'eau et un règlement sur les exploitations agricoles qui ont fait leur chemin depuis quelques années. Le CRÉER est d'avis que le gouvernement devrait maintenir en place ces politiques et ne pas en mettre davantage pour l'instant. Il serait préférable, d'un point de vue développement, de donner l'argent nécessaire aux organismes du milieu pour faire davantage de concertation, d'éducation et de recherche plutôt que de dépenser des sommes considérables à l'élaboration de nouvelles politiques agricoles, agroalimentaires et environnementales.

Le Québec a une forte avance en matière de politiques environnementales comparativement à d'autres pays. Donnons donc aux intervenants du milieu la capacité de mettre en pratique toute la recherche et la technologie déjà disponible et de sensibiliser davantage les consommateurs à la réalité agricole et agroalimentaire du Québec.